

Article 1 :

L'association L'Envol des Mots organise un concours de nouvelles appelé « L'Envol des Nouvelles 2021 », ouvert aux candidats francophones, sans distinction de nationalité ou de résidence, dans les catégories d'âge « 11-15 ans » et « plus de 16 ans » aussi appelée « adultes ».

Article 2 :

Le genre de la nouvelle est libre.

Article 3 :

: La nouvelle doit obligatoirement contenir le texte :
« - *Mais comment s'y est-il pris pour entrer là-dedans ? demanda-t-il au lieutenant.*
- *La question n'est pas de savoir comment il y est entré, répondit celui-ci, mais comment il en est sorti.* »

Article 4 :

Peuvent concourir toutes les nouvelles inédites et libres de droits, écrites en français, répondant aux critères précisés dans « Modalités de participation » ci--dessous.

Article 5 :

Le comité de lecture sera présidé par Christophe Vassé et sera constitué de professionnels et de passionnés du livre (écrivains, bibliothécaires, lecteurs passionnés, éditeurs, e tc...). Les membres de ce jury, les membres du bureau de l'association et leurs familles ne sont pas autorisés à concourir.

Article 6 :

Le concours est ouvert le 1 janvier 2021 et sera clôturé le 30 avril 2021 à minuit.

Article 7 :

Les candidats seront priés de consulter, pour toutes informations complémentaires le site de l'Envol des Mots. Les délibérations auront lieu au printemps 2021.
La remise des prix aura lieu si les conditions sanitaires le permettent au cours d'un événement organisé par l'association L'Envol de Mots en 2021, en présence du président du jury et de membres du jury.

Article 8 :

Les nouvelles participantes concourront dans deux catégories en fonction de l'âge de leurs auteurs : une catégorie réservée aux participants de 11 à 15 ans au 30 Avril 2021, une catégorie réservée pour les participants de plus de 16 ans au 30 Avril 2021.

Article 9 :

Les nouvelles gagnantes recevront une récompense. Les meilleures nouvelles seront éditées dans un recueil qui sera distribué au cours de la remise des récompenses.
Toutes les nouvelles seront susceptibles d'être publiées sur le site de l'Envol des Mots.

Article 10 :

La sélection des finalistes et le choix des lauréats s'effectuant sous l'anonymat et dans la plus grande impartialité, le jury ne justifiera aucune de ses décisions.

Article 11 :

Dans l'éventualité où les nouvelles primées feraient l'objet d'une publication (journal, flyer, brochure, reproduction totale ou partielle sur internet sur le site,...) il ne serait pas versé de droits à leurs auteurs. Ceux-ci conservent par ailleurs toute propriété de leur œuvre et restent libres de l'utiliser à tout moment comme bon leur semble.

Article 12 :

L'association se réserve le droit d'annuler le concours de nouvelles à tout moment et sans donner d'explication. Les textes ne seront renvoyés en aucun cas, mais détruits à la fin du concours.

Article 13 :

Les pseudonymes sont autorisés pour la publication des nouvelles. En l'absence de pseudonyme, si la nouvelle doit être publiée, elle le sera sous le nom réel de l'auteur.

Article 14 :

Les textes envoyés devront être en langue française.

Article 15 :

L'association se réserve le droit d'annuler le concours de nouvelles à tout moment et sans justification.

Article 16 : Modalités de participation pour le concours de nouvelles

1. Les nouvelles proposées pourront être d'un genre libre et devront inclure à un moment quelconque à choisir par l'auteur (début, corps, ou fin de la nouvelle) :
 - « - *Mais comment s'y est-il pris pour entrer là-dedans ? demanda-t-il au lieutenant.*
 - *La question n'est pas de savoir comment il y est entré, répondit celui-ci, mais comment il en est sorti. »*
2. Les textes devront être écrits en français en noir sur feuillets A4 (21x29,7 cm), interligne 1,5, police Times New Roman 12, marges de 3,5 cm. Le texte comprendra au maximum 12000 caractères (espaces et signes compris, titre exclus). Les textes ne respectant pas ces indications ne seront pas retenus.
3. Le texte de la nouvelle ne devra comporter aucune signature ou marque distinctive. Il aura un titre, différent de l'accroche demandé. Ce titre et le codage effectués par le secrétariat du concours indépendant du jury, garantiront l'anonymat.
4. Le concurrent fera son envoi par mail avant le 30 avril 2021 à minuit à envoldesnouvelles@cseairbus.com.
 - a) En objet du mail, l'auteur indiquera le titre de sa nouvelle, ainsi que son nom, prénom et pseudonyme éventuel (l'anonymat est garanti par la stricte séparation entre le secrétariat gérant cette messagerie et le jury) ainsi que la catégorie d'âge dans laquelle la nouvelle concourra (11-15 ans ou 16 ans et plus).

L'utilisation de pseudonymes, ou noms de plumes, est autorisée.
 - b) En première pièce attachée au mail, un document indiquant :
 - nom, prénom
 - pseudonyme (optionnel)
 - adresse postale
 - numéro de téléphone fixe et/ou portable (un au minimum)
 - adresse mail de contact
 - son âge – si l'auteur est mineur.
 - c) En seconde pièce attachée au mail, le texte de sa nouvelle qui comportera un titre en propre, mais ni nom, ni signature ou signe distinctif. Le fichier aura pour nom le titre de la nouvelle. Les formats Open Office, pdf et Microsoft Word sont acceptés.

Article 17 :

Les nouvelles ne respectant pas les clauses du règlement seront éliminées d'emblée.

Exemple de bon de participation à copier ou à imprimer :

TITRE de la nouvelle:

NOM, PRENOM :

PSEUDONYME (optionnel):

ADRESSE.....

.....

.....

CODE POSTALVILLE :

TEL FIXETEL PORTABLE.....

E.MAIL.....

Je, soussigné(e).....déclare participer au concours de nouvelles « Envol des Nouvelles 2021 » et accepter tous les termes du règlement de ce concours. Je certifie que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à le

Signature

Autorisation parentale pour les mineurs

J'autorise mon fils/fillené(e) le à participer au concours de nouvelles « Envol des Nouvelles 2021 » organisé par l'association Envol de Mots et je déclare accepter tous les termes du règlement de ce concours. Je certifie que tous les renseignements fournis sont exacts.

Fait à le

Signature du parent